



Garantie sur un téléviseur

Par **valparaiso**, le **12/04/2024** à **17:31**

Bonjour,

j'ai acheté un téléviseur de marque S..Y en novembre 2023 qui est garanti deux ans donc jusqu'en novembre 2026 (pièces Maind'oeuvre et déplacement) chez un grand distributeur d'appareils ménagers et de multimédia.

Ce téléviseur est vendu en tant que **téléviseur connecté** et possède un logiciel d'exploitaion interne (Android) .C'est-à dire qu'il peut être associé à une box internet en Wifi.

Ce téléviseur reçoit bien entendu les chaines numériques de la TNT.

Or peu après mon achat, j'ai constaté le dysfonctionnement bizarre suivant.

Sur une chaine de la TNT, l'image est détériorée par la surimpression d'un message écrit en anglais qui vient en surimpression.

Après avoir cherché par moi-même l'origine de ce problème, j'ai pu découvrir qu'il disparaît si je désactive la Wifi sur ma box internet.C'est donc une interférence entre la reception d'une chaine et l'affichage d'un serveur internet .

j'ai contacté par téléphone le SAV, qui m'informe qu'il s'agit d'un phénomène d'environnement qui n'est pas prévu avec la garantie constructeur.

Qu'est-ce que je peux faire ?